#### Activités présidentielles

## Naoko Ishi reçue par Ali Bongo

J.O.

Libreville/Gabon

LE président de la République a reçu récemment en audience la directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Mme Naoko Ishi. L'hôte du chef de l'Etat était accompagnée à cette occasion du coordonnateur Afrique, M. Claude Gascon et du chef de service Environnement, M. Mohamed Bakarr.

Au cours de leur entretien, Ali Bongo Ondimba et la responsable du FEM ont échangé sur les opportunités de partenariats entre le Gabon et l'organisation internationale, notamment dans le domaine de l'agriculture durable. Mme Ishi a également exprimé sa volonté d'accompagner notre pays dans la réalisation de son Plan d'affectation des terres.

Par ailleurs, la directrice générale et présidente du Fonds pour l'environnement mondial a salué l'engagement fort du chef de l'Etat en faveur de la protection de l'environnement, tout en le félicitant pour la création de 20 aires marines protégées.

Un moment de l'entretien entre Mme Ishi et le chef de l'Etat.



### Agression verbale à l'endroit d'autorités gabonaises à l'étranger

#### Le MPC s'insurge ...



**J-C.A** Libreville/Gabon

Ce mouvement encore hier proche de Jean Ping, a condamné avec la dernière énergie le comportement des compatriotes résidant à l'étranger, avant de les inviter à rentrer au bercail afin de participer à son édification, au lieu de se livrer à des actes répréhensibles qui n'honorent nullement le pays.

L'AGRESSION verbale dont ont été victimes les autorités gabonaises en mission à l'étranger, précisément aux États Unis, continue de susciter des réactions d'indignation dans le microcosme politique local. La dernière en date vient du Mouvement Citoyenne Priorités (MPC) dirigé par Guilou Bitsutsu-Gielessen. C'était à son siège sis d'Angondjé, dans la

commune d'Akanda, au nord de Libreville. L'ancien soutien de Mehdi Teale lors de la présidentielle de 2009, puis de Jean Ping en 2016, Guilou Bitsutsu-Gielessen a décidé de se démarquer de son mentor pour se positionner dans le camp de l'opposition dite « responsable ». Dans cette optique, il a créé le MPC qui devra être une force de propositions dans le sens de décrisper la situation politique qui garde encore les stigmates de la grave crise post-électorale née de la présidentielle d'août 2016. Pour le président du MPC, les jeunes gens partis s'instruire à l'étranger prennent de plus en plus la fâcheuse habitude de délaisser leurs études pour investir l'espace politique, guidés qu'ils sont pas l'appât du gain. Ils se transforment alors en mercenaires à la solde des perdants politiques de notre pays. Selon lui, les agitations et menaces de la diaspora gabonaise des États Unis en sont la parfaite illustration, alors que la souveraineté du peuple gabonais s'exerce au Gabon et non sur les pavés des artères des pays étrangers. La page des élections étant tournée depuis bientôt un an, il a dit ne pas comprendre que certains veulent toujours y revenir, alors qu'à l'actif il y a eu un dialogue inclusif qui a vu les Gabonais se parler afin de dissiper les rancœurs et apaiser les tensions. Pour lui, chacun doit désormais se mettre au travail afin de relever les défis liés au développement du pays. Guilou Bitsutsu-Gielessen a donc tenu à faire savoir à la diaspora que ce n'est pas en insultant ou en cherGuilou Bitsutsu-Gielessen (au centre) a condamné l'acte sans réserve. chant à humilier les plus hauts responsables du pays qu'elle atteindra l'alternance politique recherchée. Et ce n'est pas non plus en cherchant des sanctions contre le Gabon que ce régime tombera, car le peuple attend impatiemment le plan de relance écono-

mique promis par les autorités pour des lendemains meilleurs (...) En effet, le Gabon se développera par le travail et non par la pratique de la politique politicienne. Pour lui, toutes les énergies doivent donc converger vers les priorités citoyennes.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

RECETTES PRINCIPALES DES IMPOTS

B.P. 37/45 LIBREVILLE



# DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Il a été constaté que depuis l'entrée en vigueur de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS), instituée par la loi des finances pour 2017, plusieurs contribuables n'ont pas remplis leurs obligations déclaratives et de paiement de cet impôt.

En conséquence, les contribuables défaillants sont invités à bien vouloir se rapprocher de leurs Centres des impôts compétents au plus tard le 20 juin 2017 pour régulariser, sans application de pénalités et intérêts de retard, leurs déclarations et effectuer les paiements y relatifs.

Le présent communiqué qui tient lieu de dernier rappel, oblige l'administration fiscale a appliquer les sanctions prévues comme en matière de TVA dès épuisement du délai sus-indiqué.

Fait à libreville, le 12 juin 2017.

Le Directeur Général des Impôts

Joël OGOUMA